

Chiffonniers et entreprises privées internationales

Stratégies d'adaptation des acteurs formels et informels face à la réforme de la gestion des déchets au Caire

Garbage collectors and international private companies: coping strategies of formal and informal actors facing the waste management reform in Cairo

Lise Debout et Bénédicte Florin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/3036>

DOI : 10.4000/ema.3036

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2011

Pagination : 31-57

ISBN : 978-2-905838-47-7

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Lise Debout et Bénédicte Florin, « Chiffonniers et entreprises privées internationales », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Troisième série, Développement durable au Caire : une provocation ?, document 8, mis en ligne le 01 septembre 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/3036> ; DOI : 10.4000/ema.3036

RÉSUMÉ / ABSTRACT

CHIFFONNIERS ET ENTREPRISES PRIVÉES INTERNATIONALES : STRATÉGIES D'ADAPTATION DES ACTEURS FORMELS ET INFORMELS FACE À LA RÉFORME DE LA GESTION DES DÉCHETS AU CAIRE

La gestion des déchets dans le Monde Arabe reste encore largement inexplorée par la recherche académique. Or, depuis les années 2000, l'arrivée d'entreprises européennes dans le système de gestion des déchets en Égypte a profondément bouleversé les modes d'organisation antérieure et remis en cause la place et le rôle du secteur informel. En ce qui concerne Le Caire, l'échec relatif de la privatisation est en partie dû à la non-intégration des chiffonniers, appelés les *zabbâlîn*. À travers l'étude détaillée des relations entre les acteurs formels et informels, cet article retrace les modes de gestion des déchets en Égypte et leurs reconfigurations récentes. Tout d'abord, il présente le système traditionnel des *zabbâlîn*, puis la transition vers un système privatisé et les conséquences sur cette communauté et, enfin, les différentes stratégies d'adaptation mises en œuvres par les acteurs afin de stabiliser le service et de pérenniser leurs activités. Cette étude de cas est riche d'enseignements pour les autres pays de la région qui partagent les mêmes enjeux et problématiques d'un secteur informel traditionnel confronté à la modernisation du service. Elle pose aussi la question du transfert de compétences entre pays développés et en développement.

GARBAGE COLLECTORS AND INTERNATIONAL PRIVATE COMPANIES: COPING STRATEGIES OF FORMAL AND INFORMAL ACTORS FACING THE WASTE MANAGEMENT REFORM IN CAIRO

Researchers have only recently paid attention to solid waste management in the Arab world. With the arrival of European private companies, the informal system of solid waste management in Egypt has been totally transformed since 2000. In Cairo, the relative failure of the private-controlled system of waste collection has been partly caused

by the non-integration of the informal sector (rag-and-bone men, called “*zabbâlin*”). Firstly, our paper will provide a brief overview of how informal garbage collectors used to operate before the “privatization” of waste collection and recycling. *Zabbâlin* in Egypt are often considered as having the most efficient recycling system in the world with 80% of waste collected and recycled. They also have a great capacity to adjust to new techniques and to recycle new materials. Moreover, the *zabbâlin* operate with a wide range of industrial sectors nationally and internationally. However, *zabbâlin* also face a number of constraints including health issues, the lack of labour legislation as well as uneven collection in some areas. We will then focus on the transition towards a private waste collection system. In order to highlight its impact on the *zabbâlin*, it is important to take into account the local context, in particular the political, social, cultural and religious circumstances. We will also discuss the local communities’ reactions, including residents who opposed the introduction of a new waste collection system, rejected the new fees and stood by the side of the *zabbâlin*. We will also examine the actors’ strategies of adjustment given this new context. Some of the *zabbâlin* have been incorporated into the formal labor sector and others have signed contracts with foreign companies to collect and recycle waste. But most of them have resorted to other forms of organization, often illegal. While some traditional intermediaries have been excluded from the new waste collection system, others now play a new role. These new practices have profoundly changed the structure and organization of the *zabbâlin* community. They have also created new professional territories based on different activities. The *zabbâlin* also rely on different professional networks.

Finally, the key issues arising from the case study conducted in Cairo will be discussed namely the relationship between the formal sector, consisting of foreign companies, and the informal sector, found almost all Arab countries. While it cannot be denied that the former has professional expertise in this field, the *zabbâlin*’s skills can be seen to provide another form of efficient waste management. This raises the further question of the transfer of skills and technology between developed and developing countries.

LISE DEBOUT est doctorante chercheur en urbanisme à l'université de Lyon 2 (France) au sein de l'UMR 5600 et chercheur associé au CEDEJ (Égypte). Ses recherches portent sur la mise en œuvre locale des réformes nationales de privatisation de la gestion des déchets en Égypte à travers l'étude des régulations socio-techniques dans trois terrains différents : le Grand Caire, Alexandrie et Qena.

BÉNÉDICTE FLORIN est maître de conférences en géographie à l'Université de Tours et chercheuse à CITÈRES, UMR 6170, Équipe Monde Arabe et Méditerranéen. Ses thématiques de recherche sont la fabrique et les pratiques de l'urbain dans le monde arabe et, pour le Caire, les quartiers fermés et villes nouvelles, le logement social ; les mobilités résidentielles. Depuis 2007, elle a mène de nouvelles recherches sur la question de la gestion des déchets au Caire et la place du secteur informel des chiffonniers.

LISE DEBOUT is PhD student researcher in city planning at the University of Lyon (France) within the UMR 5600 and associated researcher at the CEDEJ (Égypte). Her researches are about the local implementation of the solid waste management privatization in Egypt through the socio-technical regulations observation in three different fields: Greater Cairo, Alexandrie and Qena.

BÉNÉDICTE FLORIN is Associate Professor in geography at the University of Tours and researcher to CITERES, UMR 6170, in EMAM («Équipe Monde Arabe et Méditerranéen»). Her themes of research are the Factory and the practices of the urban in the Arabic world and, for Cairo, gated communities and new towns; social housing; residential mobilities. Since 2007, she has lead new researches on the question of the management of waste in Cairo and the informal sector of collectors.

**CHIFFONNIERS ET ENTREPRISES
PRIVÉES INTERNATIONALES : STRATÉGIES
D'ADAPTATION DES ACTEURS FORMELS ET
INFORMELS FACE À LA RÉFORME DE
LA GESTION DES DÉCHETS AU CAIRE**

INTRODUCTION

Le Grand Caire et ses 16 millions d'habitants produisent 14 000 tonnes de déchets quotidiens – 16 000 selon certaines estimations de la presse : avant 2000, seulement 65% de ces déchets sont collectés dans les zones urbaines, dont environ 30% ramassés par le secteur informel, à savoir les chiffonniers du Caire dont le taux de recyclage (80%) est l'un des plus élevés au monde. En germe depuis les années 1980, la réforme de la gestion des déchets devient effective à partir des années 2000 et prend la forme d'une déléation de service à des sociétés européennes et égyptiennes privées. S'inscrivant dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration de l'image de la capitale égyptienne, la réorganisation et le contrôle de la gestion des déchets devaient permettre la mise en place d'un service moins fragmenté qu'auparavant et couvrant l'ensemble de la ville, quel que soit le niveau de vie de ses habitants.

Or, il s'avère que le nouveau service est sujet à des aléas répétés témoignant de l'incompréhension, voire des conflits, entre les différents acteurs en présence : grèves de la collecte et ordures qui jonchent les rues, exclusion brutale des chiffonniers, puis réintégration partielle de certains d'entre eux, contrats non honorés, etc. Notre hypothèse est que l'instabilité du système est également liée aux stratégies parfois complémentaires, souvent concurrentes, mises en œuvre par les acteurs du système, auquel participent aussi les médias : le pouvoir

politique, l'administration, les entreprises privées, le secteur informel et les Cairotes eux-mêmes. Ces stratégies renvoient à des capacités d'adaptation ou d'ajustement aux nouvelles contraintes, fort inégales d'un acteur à l'autre et au sein d'une même catégorie.

Cet article explicitera, dans un premier temps, le contexte : celui-ci met en présence des acteurs différents et aux positions a priori très éloignées. D'une part, les chiffonniers du secteur informel qui sont directement concernés par les réformes et, d'autre part, les autorités publiques qui les mettent en place – les entreprises, troisième acteur, se trouvant dans une position intermédiaire assez instable. Dans un second temps, nous porterons l'attention sur les stratégies mises en place par ces différents acteurs pour s'adapter au nouveau système¹.

LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SYSTÈME DE GESTION DES DÉCHETS AU CAIRE : CONTEXTE DES RÉFORMES ET TENSIONS

Le contexte : la volonté de réorganiser et de contrôler un service incomplet et irrégulier

Les réformes des années 1980 : l'idéologie de la « modernité »

Au Caire, jusqu'aux années 2000, l'organisation de la collecte, du tri et du recyclage des déchets solides ne relève pas d'un service public qui s'applique de manière uniforme et homogène à l'ensemble de la ville : les services municipaux de propreté entretiennent les rues et espaces

1. Dans cet article, Lise Debout s'est attachée à examiner les stratégies des entreprises européennes travaillant au Caire. Elle a mené des entretiens auprès des différentes entreprises, des autorités locales de même qu'elle a procédé à de nombreux relevés de terrain dans les différents quartiers de la ville concernés. Bénédicte Florin a mené de 2008 à 2010 une vingtaine d'entretiens dans trois des quartiers de chiffonniers, Manchiat Nasser, *Batn al-Ba'ara* et *'Ard el-Lewa* et a rencontré quelques-uns des responsables associatifs. Les deux auteures ont également utilisé la presse francophone, anglophone et arabophone, très prolifique depuis les années 2000 sur la question des déchets. La recherche de Lise Debout fut intégrée au programme de recherche (2008-2010) qui a été conduit au CEDEJ sur la question des déchets en Égypte et a donné lieu à plusieurs événements et publications sur ce sujet. Enfin, la question de la gestion des déchets a fait l'objet d'un séminaire commun CEDEJ/EMAM (Université de Tours, laboratoire CITÈRES) en avril 2009.

publics de façon inégale d'un secteur à l'autre ; dans certains quartiers – les quartiers populaires notamment – de grandes bennes en fer en nombre insuffisant sont mises à disposition des habitants et irrégulièrement vidées par des entreprises de nettoyage égyptiennes, publiques ou privées ; enfin, les chiffonniers – *zabbâlîn* – constituent une véritable corporation professionnelle occupée, depuis les années 1930, au ramassage, tri et recyclage en produits finis ou semi-finis des déchets. L'activité de collecte de ces derniers, non reconnue jusqu'aux années 1980, ne couvre pas tous les quartiers du Grand Caire mais se concentre essentiellement sur les quartiers de classes moyennes et supérieures aisés.

Le mot *zabbâlîn* (sing. *zabbâl*), dérive de *zibâlâ* signifiant la poubelle, l'ordure, le déchet. Il est traduit en français par « chiffonnier », appellation assez réductrice des multiples façons de pratiquer le métier de collecte, tri, recyclage. Dans les années 1930, l'installation en ville de migrants coptes, originaires du sud (*Sa'ïd*), modifie l'organisation de la collecte auparavant détenue par les *wâhiya*, musulmans des oasis qui revendaient les déchets pour les feux des *hammam*. Ces migrants du *Sa'ïd*, propriétaires de cochons (*zarrâba*), achètent les déchets organiques aux *wâhiya* pour nourrir leurs animaux ; puis, après négociation et en échange d'une taxe, ils remplacent les *wâhiya* en collectant eux-mêmes les ordures, par le biais du porte-à-porte. Les territoires de collecte sont attribués de façon très précise à un « propriétaire » : il est impossible de ramasser les déchets sur le territoire d'un *zabbâl* sans l'autorisation de ce dernier. Le ramassage quotidien, qui peut parfois compter jusqu'à 300 immeubles par *zabbâl*, est effectué par les hommes, accompagnés de leurs fils, tôt le matin, lorsque le trafic est encore fluide. Les habitants déposent leurs déchets dans des sacs ou des seaux sur le palier de l'escalier principal ou de service et rétribuent mensuellement le *wâhi* de leur quartier ou parfois directement le « ramasseur », le *zabbâl* ; le montant de cette rétribution dépend de la « richesse » du quartier. Les déchets, regroupés dans de grands sacs, sont chargés sur des pick-up et transportés jusqu'aux *zarâyeb* – littéralement « porcheries », sing. *zerîba* – où ils sont déversés dans les rues, des cours ou en rez-de-chaussée des habitations afin d'être triés et recyclés. Les matières organiques – 40% de la collecte – servent à nourrir les cochons dont le lisier permet de fabriquer le compost et dont la viande est vendue notamment aux grands hôtels ou exportée. Les déchets inorganiques – 60% de la collecte – sont destinés au recyclage, hormis 15 à 20% non recyclables destinés aux décharges du désert. L'activité de recyclage renvoie à un type de proto-industrie urbaine qui s'effectue à domicile et étroitement lié au secteur artisanal et industriel formel.

Aujourd'hui, sans statistiques officielles, le nombre de *zabbâlîn* est difficile à estimer avec précision : en recoupant les données, ils seraient environ 100 000², dont 40 000 vivant dans le plus grand quartier, celui de Manchiat Nasser et 8000 dans le quartier 'Izbat al-Nakhl et collecteraient un quart des déchets produits dans la capitale. Enfin, notons que si la majorité des *zabbâlîn* est de confession chrétienne copte, une partie d'entre eux est musulmane et parmi ces derniers, certains élèvent aussi des cochons comme dans les *zarâyeb* de *Batn al Ba'ara* ou de 'Ard al-Lewa (voir la carte).

La mise en œuvre de la réorganisation du système gestion des déchets est l'aboutissement de plus de trente ans de politique réformatrice libérale, initiée en 1973 par Anouar al-Sadate et l'*infitah* – « l'ouverture économique » – qui s'accompagne d'une rhétorique modernisatrice à destination de la capitale afin de lui donner – ou lui rendre, c'est selon – son statut de grande ville du monde arabe : les villes nouvelles, la construction de la Ring Road et du métro, les annonces récurrentes de la fermeture du Caire à l'immigration rurale ou, encore, les projets de démolition des quartiers informels « trop visibles », plutôt que la régularisation et la réhabilitation (Séjourné, 2006, p. 459), participent de la même idéologie réformatrice. En ce qui concerne la réforme des déchets, le ministre de l'Environnement évoquera « le transfert de civilisation » qu'elle constitue (i.e. des entreprises européennes vers l'Égypte). De façon, plus générale, la volonté « d'aseptiser la gestion des déchets », en passant par l'embauche de balayeurs en uniforme, de techniques modernes (camions-bennes et containers), ou encore l'évacuation des porcs de la capitale (projet énoncé à plusieurs reprises ces dernières décennies) participent de cette rhétorique.

C'est dans cette perspective de modernisation que sont instituées, en 1983, les *Cairo Cleaning and Beautification Agency* (CCBA) et *Guizah Cleaning and Beautification Agency* (GCBA) qui ont en charge la propreté de la capitale égyptienne. Ces deux agences, placées sous la responsabilité des gouverneurs du Caire (à l'est du Nil) et de Guizah (ouest du Nil)³ ont imposé aux *zabbâlîn* un premier changement notable : à

2. CID (2008). *The informal sector in waste recycling in Egypt*. Cairo, GTZ, 54 p.

3. Le Grand Caire était composé de trois gouvernorats : Le Caire à l'est du Nil, Guizah à l'ouest et *Qaliûbiyya*, au nord. Depuis 2008, deux autres gouvernorats urbains ont été ajoutés, celui de Helwan, au sud et celui de la ville nouvelle de Six Octobre, située au sud-ouest. Mais qui ont été supprimés avec la «révolution»

partir des années 1980, la collecte doit obligatoirement être le fait d'entreprises ou d'individus détenteurs d'une licence annuelle achetée aux CCBA et GCBA. Ainsi, dans une perspective d'organisation des espaces de collecte, l'activité des *zabbâlîn* est, d'une certaine façon, reconnue et régularisée par le biais de ces licences. (Debout 2007, p. 20).

Le paradoxe réside ici dans le fait que ce qui pourrait sembler un premier pas vers la « formalisation », même partielle, de l'activité informelle des chiffonniers ne s'accompagne d'aucune légitimation d'une autre nature relevant, par exemple, du droit du travail, ou de leurs activités de tri et recyclage non reconnues, ou encore de la régularisation de leurs quartiers d'habitation où ils trient et recyclent. Ceci signifie encore que toute collecte effectuée en dehors du cadre des licences devient illégale pour les *zabbâlîn* qui n'en ont pas fait la demande. À ceci s'ajoute, dans les années 1980, la décision prise par les gouvernorats d'interdire l'accès en ville aux carrioles tractées par des ânes, moyen de transport des déchets utilisé par un grand nombre de *zabbâlîn*, et qui implique l'achat de *pick-up* ou de camions en remplacement des charrettes. Les investissements en matériel de collecte ainsi que le paiement des licences ne peuvent alors être assumés que par les *zabbâlîn* les mieux positionnés dans la communauté, à savoir les plus riches d'entre eux. L'accès aux déchets pour les autres devient *a priori* très problématique. Certes, la hiérarchie professionnelle au sein de la communauté *zabbâlîn* préexistait à ces premières réformes, mais ces dernières ont accentué les relations d'inégalité et de dépendance entre les familles.

Intrinsèquement, l'idéologie de la modernité, portée par les plus hauts représentants de l'Etat, ne peut intégrer les chiffonniers à la réforme de 2002 en profondeur. La proximité entre les quartiers d'habitation, les ordures et les porcheries constitue l'un des arguments régulièrement mis en avant pour déplacer les *zabbâlîn*. Plus fondamentalement, les représentations de l'impur (le déchet) et de l'impie (le porc) sont trop étroitement liés à la corporation des *zabbâlîn* pour que ces derniers puissent même être « pensés » comme des acteurs susceptibles d'y jouer un rôle, même mineur. Rétrospectivement, la formalisation des années 1980 apparaît surtout comme un pis-aller conjoncturel pour contrôler et organiser la collecte.

Le choix politique de la délégation de service

Dans les années 1990, le rôle décisif de la Banque Mondiale et du FMI quant à la mise en œuvre des réformes économiques associées aux Plans d'Ajustement Structurel se superpose à des raisons plus conjoncturelles et locales impulsant la décision de réorganiser la gestion des

déchets : la pollution atmosphérique au Caire, aggravée par le brûlage de la paille de riz dans le delta du Nil, est quotidienne et devient un problème de santé publique, de moins en moins bien admis par les médias et l'opinion. Plus généralement, la croissance démographique, même si fort ralentie depuis trente ans, et davantage encore l'extension de la surface bâtie sous forme de quartiers formels et informels, interrogent les acteurs de la politique urbaine sur les formes de gouvernance d'une métropole de 16 millions d'habitants.

Ce contexte politico-économique, local et international, explique que le ministère de l'Investissement ouvre en 2000 le secteur des déchets à la procédure d'appel d'offre international et que le ministère de l'Environnement initie la même année une « stratégie nationale pour la gestion des déchets ». Le premier contrat déléguant le service de gestion des déchets à une multinationale étrangère, en l'occurrence Onyx devenue Véolia-Propreté, est signé en 2001 avec le gouvernorat d'Alexandrie⁴.

Le gouverneur d'Alexandrie crée un précédent qui est suivi, en 2002 et 2003, par la signature de contrats de délégation de la gestion des déchets du Grand Caire, qualifiée improprement de « privatisation »⁵. Dès avant l'étape contractuelle, la capitale avait été divisée en six zones (quatre pour le gouvernorat du Caire, deux pour celui de Guizah) qui avaient fait l'objet d'appels d'offre spécifiques publiés dans la presse nationale et internationale : à titre d'exemple, certains appels d'offre stipulaient que les entreprises candidates devaient avoir une expérience de la gestion complète des déchets d'au moins vingt ans dans une grande ville, critère que ne pouvaient, bien sûr, pas satisfaire les *zabbâlîn* du secteur informel, ni même les quelques sociétés de nettoyage de création récente (Dollet, 2003). Néanmoins, quelques entreprises égyptiennes postuleront à des appels d'offre ne contenant

4. Dans le contexte des réformes économiques via la privatisation, le secteur des déchets tient une place particulière en tant que service de responsabilité locale contrairement aux autres secteurs publics de l'eau, du gaz ou encore de l'électricité. Cette particularité influence grandement sa mise en œuvre dans le contexte d'un état centralisé.

5. Effectivement, il ne s'agit pas à proprement parler de la « privatisation » d'un service qui auparavant n'était pas strictement « public », mais d'une organisation inédite et novatrice de l'ensemble du système. Les médias, l'opinion, mais aussi les acteurs publics utilisent néanmoins le terme « privatisation » en référence aux contrats conclus avec les sociétés privées étrangères puis, dans un second temps, égyptiennes.

pas cette clause de l'expérience passée, mais elles ne seront pas retenues en raison de leurs moyens techniques inférieurs à ceux offerts par les sociétés étrangères ou de leur coût jugé trop élevé (Debout, 2007). En définitive, cinq entreprises étrangères signent des contrats pour 15 ans s'échelonnant entre 35 et 55 millions de Livres Égyptiennes par an, en fonction du nombre d'habitants des zones collectées : deux sociétés italiennes, AAEC (Ama Arab Environmental Compagnie) et IES (International Environmental Services) collectent respectivement au Caire et à Guizah ; et seule une entreprise espagnole, EES (Egyptian Environmental Services), sur les trois ayant conclu des contrats, subsiste en 2010 au Caire ainsi que nous le verrons plus loin. Ces entreprises sont à capitaux partagés, conformément à la loi sur les investissements étrangers en Égypte : elles comprennent ainsi une majorité d'actionnaires égyptiens dans leur capital. Elles s'implantent dans un contexte peu favorable alors que les autorités locales ne sont pas enclines à la délégation du service à des entreprises étrangères. Aussi, nombre de responsables locaux n'ont-ils pas agi en partenaires, comme le voudrait la démarche de partenariat public-privé, et n'ont perçu les contrats que comme un support d'obligations à sens unique.

La zone sud du gouvernorat du Caire bénéficie, quant à elle, d'un traitement particulier : la partie nord de cet espace est maintenue sous gestion publique *via* l'entreprise publique Fostat⁶ et le CCBA, tandis que pour la partie sud (intégrée au gouvernorat de Helwan) les autorités locales, sur les conseils de l'USAID (*United States Agency for International Development*), ont expérimenté la division du service en procédant à des appels d'offre locaux sur chacun de ses segments. Cette délégation par segments de filière était destinée à permettre l'investissement des entreprises privées locales qui n'avaient pas les capacités financières nécessaires à une délégation complète. Ainsi, trois entreprises privées égyptiennes s'y partagent le service entre collecte et transport (Europa 2000), traitement et dépôt (Ecaru) et collecte et traitement des déchets médicaux (Écoconserve).

6. Lors de la privatisation, afin de maintenir les emplois publics de la propriété du gouvernorat du Caire, l'entreprise publique Fostat a été créée pour la zone Sud qui n'a pas été déléguée intégralement. Cette entreprise est directement financée par le CCBA, lui-même financé par le gouvernement central.

Tableau : Positionnement des entreprises privées dans les zones du Grand Caire

Zone	Première entreprise à remporter l'appel d'offre	Fournisseur de service actuel	Mission
Caire Nord	AAEC (Ama Arab Environmental Company). Entreprise italienne filiale de l'entreprise semi-publique/semi-privée AMA Roma de la ville de Rome. Groupe Gesenu	AAEC	Contrat de délégation totale.
Caire Ouest	ENSER Entreprise espagnole du groupe Urbaser.	AAEC	Contrat de délégation totale.
Caire Est	EES (Egyptian Environmental Services) entreprise espagnole du groupe FCC-Vivendi.	EES	Contrat de délégation totale.
Caire Sud	Pas d'appel d'offre	CCBA et son entreprise publique Fostat	Gestion complète.
Helwan (anciennement dans le Caire sud)	Entreprises privées égyptiennes : Europa 2000 Ecaru Ecoconserv	Europa 2000 ----- Ecaru ----- Ecoconserv	Nettoyage, collecte et transport ----- Dépôt, traitement et recyclage. ----- Collecte et traitement des déchets hospitaliers.
Guizah Nord	IES (International Environmental Services) entreprise italienne du groupe FCC-Vivendi.	IES	Contrat de délégation totale.

Sources : Entretiens, documents internes et contrats de délégation (L.D.)

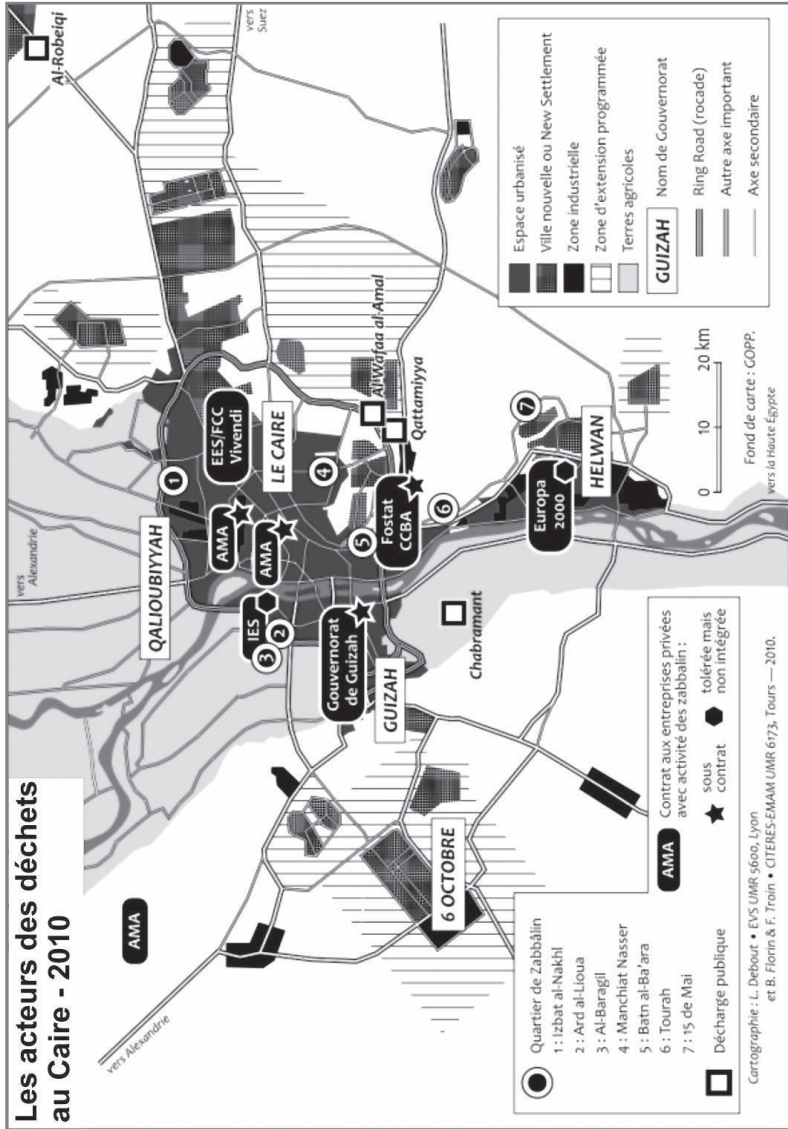


Figure 1– Les acteurs des déchets au Caire en 2010.
Source : Debout, Florin, 2010.

De plus, dans le cadre de la privatisation, une nouvelle loi est votée en 2002 : elle impose la constitution de sociétés ou de coopératives pour tout ramassage des déchets. Si le capital de ces entreprises peut être symbolique – 100 L.E. suffisent - pour obtenir un contrat de collecte (entretien avec un responsable de l'entreprise AAEC, janvier 2010, L.D.), il n'empêche que la loi supprime les licences obtenues précédemment par les *zabbâlîn* des CCBA et des GCBA.

Les tensions découlant de la réforme du système

L'échec des tentatives de mobilisation des *zabbâlîn*

Les entreprises étrangères, mais aussi égyptiennes, doivent collecter les déchets ménagers des poubelles collectives, assurer le nettoyage des espaces publics, mais aussi sensibiliser la population ; elles sont supposées recycler 20% de leur collecte et enfouir le reste dans des décharges situées dans le désert. Dans les contrats et dans les études préalables, rien n'est dit sur le système antérieur de collecte et de recyclage, ni sur les *zabbâlîn* : ni ces derniers, ni les représentants officiels de la communauté n'ont été avertis préalablement de la réforme dont ils prennent connaissance par voie de presse.

Le non renouvellement des licences de collecte des *zabbâlîn* par les Agences des gouvernorats du Caire et de Guizah confirme le changement : l'accès aux déchets, déjà limité par la réforme des années 1980, devient pour tous illégal, puisque ces déchets sont dorénavant la propriété des sociétés étrangères ou égyptiennes ayant gagné les appels d'offre. Or, de la collecte des déchets dépendent, bien évidemment, l'élevage des porcs et les activités de recyclage. Il serait trop long ici de détailler les oppositions à la délégation qui, entre 2003 et 2005, ont singulièrement perturbé la mise en place du nouveau système pour les gouvernorats et les entreprises étrangères. Précisons toutefois que les manifestations « spontanées » des *zabbâlîn*, se déroulant à proximité de leurs quartiers ont été réprimées, puis relayées par la prise de parole de leurs représentants dans les médias ou dans les instances officielles : le député de Manchiât Nasser, quartier où se situe le plus grand nombre de *zabbâlîn* et d'activités de recyclage, prend ainsi leur défense en mars 2003 à l'Assemblée Nationale face au ministre de l'Environnement et au gouverneur du Caire (*al-Ahrâm*, 12 mars 2003).

L'échec des manifestations des *zabbâlîn* est patent. Il nous semble avoir deux causes : la première est sans doute l'intériorisation de la violence étatique dans un pays, soumis à l'état d'urgence depuis 1981, où les brutalités policières sont fréquentes, ce qui restreint les velléités de

manifestation dans l'espace public. L'autre cause est sans doute l'intériorisation, par les *zabbâlîn*, de leur vulnérabilité et marginalité dans la société égyptienne : appartenant à la minorité religieuse copte, ils constituent une communauté relativement fermée sur elle-même ; surtout, ils travaillent dans le monde des ordures et du sale et élèvent des cochons, animal impur s'il en est dans le monde musulman (Dollet, 2003). Le sentiment d'être des parias, aux yeux des autres, est davantage lié à une exclusion sociale et spatiale plutôt qu'à la pauvreté – le salaire moyen d'un *zabbâl* (500 L.E.) est supérieur au salaire moyen en Égypte (300 L.E. en 2008) et certains d'entre eux sont relativement aisés. Si les *zabbâlîn* perçoivent clairement le stigmate qu'ils véhiculent, leur perception du « monde des ordures » est très éloignée des clichés : ainsi, comme l'explique un *zabbâl* de Manchiât Nasser, le déchet, loin d'être de l'ordure est d'abord leur « matière première qui a une valeur » ; ou encore, « (...) ce sont ceux de l'extérieur qui nous appellent les « *zabbâlîn* » mais, pourtant, qui produit des ordures ? Eux, n'est-ce pas ?! (...) S'ils ne veulent plus de nous, ils n'ont donc qu'à les manger leurs ordures ! » (Entretien avec Romani, Manchiât Nasser, février 2010, BF) Par ailleurs, lors d'un entretien collectif, des *zabbâlîn* musulmans - propriétaires de porcs, avant leur abattage en mai 2009 – s'exclament : « Si le cochon était mauvais et porteur de maladies, tous les chrétiens seraient morts depuis longtemps. Et les enfants, ici, sont élevés au cochon ; ce sont les cochons qui payent les études, qui les font vivre... Que Dieu protège les cochons ! »... (Entretien collectif à *Batn al-Ba'ara*, février 2010, BF).

La réaction des habitants : entre arguments économiques et nationalistes

Le débat devient public et général lorsque les témoignages des Cairotes contre le nouveau système se multiplient dans la presse : ceux-ci sont mécontents du nouveau service qui ne comprend plus le ramassage au porte-à-porte et de son coût, indexé sur la consommation d'électricité, beaucoup plus élevé qu'auparavant⁷. Au Grand Caire, en 2004, les tensions deviennent particulièrement vives lorsque

7. Dans le système antérieur, les habitants des quartiers couverts par les *zabbâlîn* laissaient leurs poubelles sur leur palier : les *zabbâlîn* montaient dans les étages pour une collecte au porte-à-porte et étaient rétribués une fois par mois, pour une somme modique, par les résidents ; à ceci s'ajoutait une taxe fixe de 2% de la valeur locative du bien immobilier. Le nouveau système oblige les habitants à descendre eux-mêmes leurs déchets dans les poubelles collectives et le montant du nouveau service est indexé sur la consommation d'électricité et le type d'activité dans un premier temps.

les habitants cessent de payer leurs factures d'électricité, puis lorsque, en 2005, le gouvernorat n'honore pas le contrat qui le lie à la société espagnole Enser, qui, de son côté, suspend la collecte des déchets et ne paye plus ses salariés égyptiens... Les ordures s'accumulent, les manifestations de mécontentement des salariés ou habitants se multiplient et les médias prennent le parti de ces derniers contre Enser et les autres sociétés « étrangères » : les critiques, puisant dans des registres de discours nationalistes et culturalistes, accusent les multinationales de ne pas comprendre les traditions locales et de prendre la place d'entreprises égyptiennes qui auraient pu tout aussi bien, sinon mieux, faire le travail de collecte. À ce titre, il est symptomatique également que, au sein même des gouvernorats et des agences publiques de propreté, sont tenus des propos similaires contre les entreprises étrangères qui leur ont été imposées au plus haut niveau par les autorités nationales – d'autant plus que la gestion des déchets est normalement une des prérogatives des gouvernorats. Quoi qu'il en soit, le gouvernorat du Caire réagit en multipliant les amendes contre Enser – 100 millions de L.E. au total – pour travail non fait. À la suite d'un long procès, sans verdict, la société Enser part d'Égypte en 2006 : elle est remplacée par l'entreprise AMA Arab qui étend ainsi son territoire de collecte. De même, en 2005, les modalités de taxation pour le service de propreté sont modifiées. Les taxes sont désormais fixes selon le niveau social des quartiers⁸ et sont toujours prélevées sur les factures d'électricité. Les commerces et les professionnels payent davantage que les habitants selon leur type d'activité.

Quoi qu'il en soit de cette crise qui se résorbe temporairement avant de resurgir sous une autre forme pour la société I.E.S en août 2009 comme nous le verrons ci-dessous, la réforme a eu comme effet de mettre sur le devant de la scène les *zabbâlin*, communauté qui, de façon générale, se singularise par sa volonté de discrétion dans la société et sa quasi-invisibilité en ville. La crise a aussi révélé l'ambiguïté des positionnements des autorités égyptiennes oscillant entre, d'un côté, l'idéologie de la modernité portée par les plus hautes autorités de l'État et promue par les institutions internationales et les politiques néo-libérales et, de l'autre côté, la tentation d'un repli nationaliste de la part des administrations locales, directement soumises à la pression de l'opinion publique.

8. En effet, trois catégories liées à la composition sociale aisée, moyenne ou populaire et donc trois niveaux de taxes se distinguent ; cependant les découpages sont parfois arbitraires et ne permettent pas toujours l'équité. Précisons que les chiffonniers paient aussi pour la collecte des déchets dans leurs propres quartiers...

DES CONFLITS AUX AJUSTEMENTS : VERS LA STABILISATION DU SYSTÈME ?

Les *zabbâlîn* : relations avec les autres acteurs et stratégies d'ajustements à la contrainte**De la résistance à « l'intégration »**

Pour les *zabbâlîn*, la réforme annule, du jour au lendemain, la régularisation – certes partielle puisque ne concernant que la collecte – de leur activité qui leur avait été concédée par les licences octroyées par les agences de propreté des gouvernorats. De plus, ils ne peuvent plus *a priori* réclamer d'argent aux habitants qui payent dorénavant le service de collecte sur leurs factures d'électricité. Enfin, et surtout, ils n'ont plus, *a priori* encore, accès légalement aux déchets devenus propriété des sociétés. Tout ceci signifie, dans l'absolu, la fin des porcheries et du recyclage, d'autant que, début 2003, les quelques manifestations de résistance de la part des *zabbâlîn* ont échoué et que les débats publics n'ont pas conduit à un règlement collectif des problèmes qui intégrerait l'ensemble des acteurs en cause et, notamment, les *zabbâlîn* des petits quartiers. Ces derniers se plaignent de ne pas avoir de représentants officiels, se sentent délaissés par les associations œuvrant principalement à Manchiat Nasser ou 'Izbat al-Nakhl et estiment enfin ne pas avoir le pouvoir de prendre la parole, contrairement aux *zabbâlîn* « bien placés » de ces deux quartiers défendus par leurs leaders, notamment religieux – bien que cette dernière assertion soit très relative.

Entre 2003 et 2007, les « petites » oppositions individuelles des *zabbâlîn* se sont multipliées, relatées par la presse ou par certains d'entre eux lors des entretiens. Ainsi, les 14 et 15 avril 2003, les *zabbâlîn* de 'Ard al-Lewa se sont mis en grève et « (...) trois ou quatre *zabbâlîn* d'une même famille faisant grève peuvent bloquer la collecte des ordures sur plusieurs rues d'un quartier résidentiel. Le résultat est spectaculaire : des monceaux d'ordures le long des rues à l'extérieur des immeubles. » (Dollet, 2003). Difficiles à mesurer, on notera encore la dégradation volontaire des bennes à ordures en métal, les vol et recyclage des poubelles en plastique, l'éparpillement des déchets dans les rues et la multiplication des plaintes sur les « lignes rouges » mise en place par les gouvernorats contre les sociétés étrangères qui étaient alors astreintes à des amendes pour travail non fait... À partir d'un entretien, Pierre Desvaux⁹ donne ainsi l'exemple d'une famille de *zabbâlîn* qui,

9. Desvaux P., 2009, *Les impacts de la délégation de la gestion des déchets au Caire sur la filière informelle des ordures*, mémoire de Master I de géographie, Université de Tours, sous la dir. de B. Florin, 100 p.

privée de son territoire de collecte, a déposé tous les soirs, pendant un mois, des déchets sur le même terrain, tout en dénonçant aux autorités la saleté du lieu. La société sous-traitante d'Ama Arab, en charge de la collecte de ce quartier a alors dû mettre un terme à son contrat. La famille a ensuite contacté Ama Arab ainsi que le CCBA pour proposer ses services, signer un contrat de sous-traitance et a, de ce fait, récupéré son territoire de collecte... (Desvaux, 2009). Une autre stratégie consiste à soudoyer les employés des sociétés étrangères afin que ces derniers gardent de côté les déchets valorisables. Aussi, n'est-il pas rare de voir les employés des entreprises se déplacer avec de multiples sacs de plastique accrochés à leur charrette à bras afin de récupérer des matériaux, ce qui a des conséquences immédiates sur la qualité et la rapidité de leur travail et ce qui déplaît fortement aux entreprises privées étrangères...

Les transactions qui s'ouvrent sont donc segmentées et s'établissent au coup par coup entre les responsables de gouvernorats, les sociétés européennes et les *zabbâlîn* influents, à savoir les responsables d'associations et les *ma'Allemîn* – les patrons ou contremaîtres, essentiellement ceux de Manchiat Nasser. Ces négociations se traduisent, d'une part, par la possibilité d'être embauché, sous certaines conditions, comme éboueur ou balayeur par les sociétés privées, mais, d'après le président officiel des *zabbâlîn* (Association des collecteurs de déchets), aucun *zabbâl* de Manchiat Nasser n'aurait accepté l'embauche en raison de salaires jugés inférieurs à ce qu'ils peuvent gagner par eux-mêmes et il semblerait qu'il en soit de même dans les *zarâyeb* de 'Ard al-Lewa et *Batn el Ba'ara*. Au-delà de la médiocrité du salaire, c'est sans doute tout autant – sinon davantage ! – l'identité professionnelle des *zabbâlîn* qui a joué un rôle dans ce refus : les *zabbâlîn* ne sont pas des balayeurs, ni même des « éboueurs », au sens classique du terme ; le sens de leur métier n'est pas de nettoyer la ville, ni d'en vider les poubelles, mais il est de collecter de la matière première pour nourrir les cochons et faire tourner les ateliers de recyclage – ce que n'autorise pas une embauche dans une société de collecte.

D'autre part, les négociations aboutissent à la signature de contrats de sous-traitance pour la collecte : si les superficies couvertes par la collecte des *zabbâlîn* sont importantes, l'intégration de ces derniers n'est que partielle puisqu'elle ne concerne que les *zabbâlîn* les mieux placés, les *ma'Allemîn*, de Manchiat Nasser et de 'Ezbet el-Nahl et la société Ama Arab, dans les zones ouest et nord du gouvernorat du Caire, plus récemment, l'entreprise espagnole EES à l'est du Caire. Certes, si les *zabbâlîn* n'ont pas récupéré tous leurs territoires profes-

sionnels antérieurs, ils peuvent néanmoins travailler légalement sur près de la moitié de la surface du centre-ville élargi qui comprend les quartiers aisés de Zamalek ou encore un nombre important de grands hôtels aux déchets particulièrement riches¹⁰. En cas de problème, Ama Arab négocie la solution avec les *zabbâlîn* sous-traitants, mais peut aussi leur imposer des pénalités ou aller jusqu'au non renouvellement du contrat : la zone concernée est alors attribuée à un autre sous-traitant – ce qui met alors les *zabbâlîn* en situation de concurrence (Entretien avec un responsable de l'entreprise AMA Arab, mars 2009, L.D.).

À la suite de la crise de 2003 et après négociations, d'autres patrons ont conclu avec les deux agences publiques égyptiennes des contrats de sous-traitance : alors que, dans l'ancien système, les *ma'allemin* devaient payer leurs licences aux agences (CCBA et GCBA), dans le nouveau, ils sont rétribués par ces mêmes agences pour le service de collecte (entretiens auprès du CCBA et GCBA, 2008, L.D.). Et, en définitive, ils regagnent la reconnaissance de cette partie de leur activité qu'ils avaient perdue lors de l'arrêt de l'octroi des licences...

Des intégrations très inégales

Cependant, la majorité des *zabbâlîn* – et quasiment tous ceux des petits quartiers - sont exclus de ces contrats de sous-traitance : pour ces derniers, la collecte demeure illégale et s'apparente à du vol de déchets. Les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour contourner la contrainte consistent en un changement radical des temporalités de travail et des circuits de collecte. Ainsi, les horaires ont-ils changé et les ramasseurs travaillent-ils non plus au petit matin, mais en pleine nuit afin de passer avant les camions bennes des compagnies et de davantage échapper aux arrestations, réprimandes et confiscation de leur matériel par la police. De même, tout en continuant de respecter

10. Il existe des « territoires de la récupération » précis qui ne se superposent pas nécessairement à la densité de population, mais qui s'établissent en fonction du niveau socio-économique des habitants puisque « plus la production de déchets par personne et par jour est élevée, plus la production par quartier est importante. La distribution pondérale des déchets recyclables est bien fonction d'un niveau supérieur de consommation » (Carré, 2008, p. 2). À titre d'exemple, le quartier aisé de Maâdi, au sud de la capitale, peu dense et où les villas sont assez nombreuses, a représenté un enjeu de taille pour les *zabbâlîn* lorsque la collecte a été attribuée à la société égyptienne Europa 2000.

leurs territoires professionnels, les parcours varient en fonction du danger. Les façons de faire sont inégales et différencient ceux qui possèdent un *pick-up*, de ceux qui utilisent une charrette tirée par un âne ou de ceux qui sont à pied et qui sont dans une position encore plus vulnérable. De même, certains d'entre eux ont conclu des accords avec les commerçants ou avec les concierges d'immeubles qui gardent pour eux les déchets ; mais ces procédés ne concernent pas tous les *zabbâln*, loin s'en faut. A Manchiat Nasser, d'après l'un des responsables associatif, environ un quart des *zabbâln* – estimation difficile à vérifier – aurait totalement cessé le porte-à-porte et, sans territoire de collecte particulier, ramasserait dans la rue, dans les bennes et auprès des commerçants, exclusivement le carton et le plastique destinés au recyclage (entretien auprès du président de l'Association des collecteurs de déchets entretien, Manchiat Nasser, février 2010, BF).



Figure 2– Une rue du centre-ville. Deux chiffonniers (l'un à l'extérieur de la benne, l'autre debout à l'intérieur en retrait du premier) cherchent des cartons ou des plastiques. La benne appartient à l'entreprise AAEC. Auteur : Pascal Garret, février 2010.

Quoi qu'il en soit, le tri sur place quasi inexistant avant la réforme est devenu visible. *Last but not least*, d'autres *zabbâlîn* ont conclu des « permis de tri » avec certaines sociétés pour avoir le droit de récupérer sur les décharges périphériques des déchets qu'ils ramènent pour le recyclage au Caire. Si c'est sans doute la première fois en Égypte que se déroulent des négociations intégrant des représentants de l'économie informelle (Debout, 2007), les transactions ont clairement exclu les *zabbâlîn* les moins bien « placés » dans la communauté pour avoir voix au chapitre ou ceux qui vivent dans les petites *zarâyeb* isolées. La diversité des nouvelles façons de pratiquer la collecte témoigne aussi de l'inégalité des positions sociales et professionnelles au sein de la communauté *zabbâlîn* : certes, avant la réforme, la hiérarchie professionnelle était importante, mais il n'en reste pas moins que le nouveau système a accentué les écarts entre les propriétaires de camions détenteurs d'une licence et les autres.

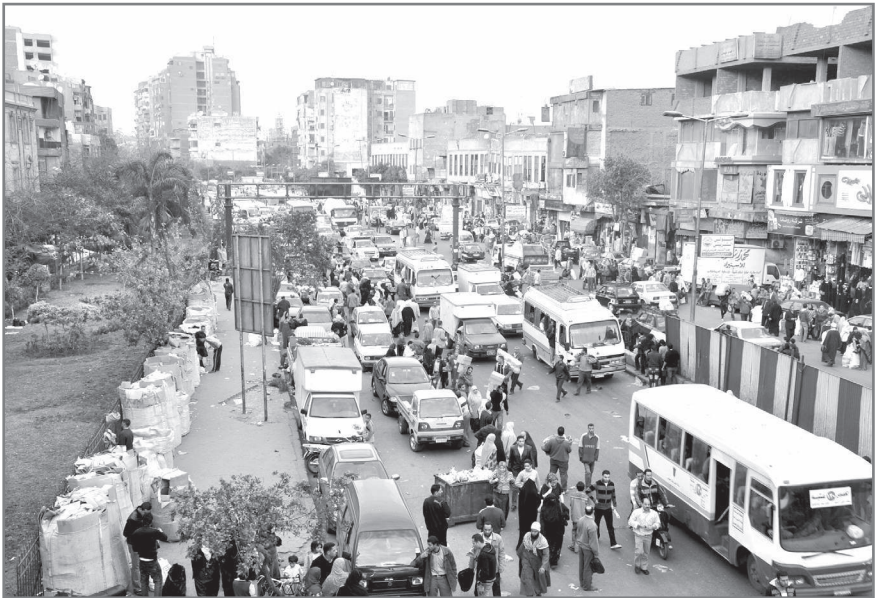


Figure 3— Avenue Port-Saïd : récupération de cartons chez les commerçants. Auteur : Pascal Garret, février 2010.

Encadré : Amertume à *Batn al-Ba'ara*

Située au sud du centre-ville, près des étangs de 'Ayn al-Sira, *Batn al-Ba'ara* (litt. Le ventre de la vache) est l'une des plus anciennes *zabbâlin* du Caire : « *Batn al-Ba'ara* est le berceau des *zabbâlin* du Caire, alors que la *zerriba* de Manchiat Nasser est notre mère », ainsi que le dit l'un de ses habitants. Il s'agit d'un petit quartier de 4 à 5000 personnes qui collectaient, triaient, gardaient les déchets organiques pour leurs cochons et, ne disposant pas de matériel de recyclage, hormis un atelier pour le papier, revendaient les déchets réutilisables aux ateliers de Manchiat Nasser. La majorité d'entre eux travaillait soit sous licence octroyée par la CCBA, soit sous les ordres d'Ibrahim, le plus grand patron du quartier qui, à la suite de la crise du cochon s'est fait arrêter. Le sentiment d'abandon est très vif comme l'exprime l'un des *zabbâlin* de *Batn al-Ba'ara* que nous avons rencontré : « À Manchiat Nasser, ils travaillent : la première chose, c'est qu'ils ont de l'argent, les gens les soutiennent, les médias sont pour eux. La deuxième chose, c'est qu'ils connaissent les responsables politiques. Par exemple, deux patrons ont été arrêtés : celui de chez eux a tout de suite été relâché, mais Ibrahim est toujours enfermé. Là-bas, c'est vraiment de l'industrie, ils voyagent, ils ont des hommes d'affaire et ils ont du poids. Ici, on fait comme on peut avec nos mains, tu vois bien comment c'est, ce quartier (...). Ici, personne ne vient, on n'a pas d'association, pas de porte-parole. On a essayé plusieurs fois d'avoir un représentant du quartier, mais ça n'a jamais réussi » (Entretien à *Batn al-Ba'ara*, février 2010, BF).

Face aux *zabbâlin* et aux autorités locales : les stratégies d'adaptation des entreprises

Le secteur informel : une contrainte ou une opportunité ?

Les stratégies d'ajustement des sociétés étrangères et égyptiennes sont, elles aussi, variées. Par exemple, celles qui n'ont pas conclu de contrat de sous-traitance avec les *zabbâlin*, après observation, réservent leurs efforts de collecte aux quartiers populaires et ne collectent plus les quartiers résidentiels de classe moyenne ou élevée, concédés de façon implicite aux *zabbâlin*. Elles diminuent ainsi leurs tâches. C'est le cas de la société IES qui, dans la zone qui lui est impartie à Guizah Nord, se concentre sur la collecte à l'immeuble ou au porte-

à-porte à Imbaba et Machrou', deux quartiers d'urbanisation non réglementaire et ne ramasse plus les déchets au porte à porte dans les quartiers résidentiels de Mohandessin, Aguza et Doqqi, tacitement octroyés aux *zabbâlîn*. Il en est de même pour Helwan, partagé entre la société égyptienne Europa 2000 et les *zabbâlîn*. Si cette façon de procéder n'évite pas les superpositions de collecte sur la même rue ou le même quartier, elle permet néanmoins aux *zabbâlîn* de continuer leur ramassage et offre l'avantage, – même involontaire ! – pour les Caiotes, d'une plus grande efficacité de service – en ce sens qu'ils bénéficient dans les quartiers aisés de la collecte au porte-à-porte et d'un service minimum dans les quartiers pauvres.

Pour les entreprises, les compétences à l'ajustement à une situation inédite, à savoir l'existence d'un secteur informel de ramassage paradoxalement en position de faiblesse tout en étant incontournable, sont aussi très inégales parce que leur localisation dans la ville, d'une entreprise à l'autre, n'est pas identique. La stratégie de Ama Arab est liée, dans un premier temps, à une obligation de sous-traitance avec les *zabbâlîn* de Manchiat Nasser dont la société italienne se serait peut-être *a priori* passée, mais qui s'avère, dans un deuxième temps, assez rentable. Les calculs pour l'entreprise ont été rapides : intégrer les *zabbâlîn* en tant que sous-traitants au système de collecte permettait de diminuer les coûts et réduisait considérablement les frais matériels dus aux petits actes de sabotage des *zabbâlîn*, très nombreux avant les négociations. Sur les 117 quartiers de collecte, 68 quartiers sont donc délégués aux *zabbâlîn*, ce qui représente 58% de la superficie totale du territoire d'Ama Arab, mais seulement 19% des dépenses de l'entreprise (administration, opération, dépenses financières) (Calculs d'après documents internes, L.D.). Ce coût, même s'il ne comprend que le ramassage au porte-à-porte, le transport, les dépôt et traitement des déchets et s'il exclut la propreté des espaces publics (balayage, collecte des bennes), représente un avantage financier conséquent pour l'entreprise par rapport au coût investis dans les quartiers dont elle collecte elle-même les déchets. Sans doute encore, le rôle du directeur d'Ama Arab, estimant que le système ne pouvait fonctionner sans les *zabbâlîn* (Entretien avec le directeur de AMA Arab, mars 2009, L.D.), a-t-il été essentiel dans l'organisation actuelle. En fin de compte, l'implantation d'Ama Arab, après des débuts assez erratiques et financièrement coûteux pour l'entreprise, est plutôt positive.

La situation pour la société IES qui œuvre depuis 2003 à Guizah est plus complexe : l'entreprise a subi plusieurs retards de paiement pour le travail effectué et le montant de son contrat initial n'a jamais été revu à la hausse en dépit de l'inflation considérable de ces dernières années :



Figure 4– Équipement de l'entreprise AAEC adapté à la collecte des déchets ménagers dans les quartiers à la voirie étroite (vienne ville et quartiers informels). Auteur : Lise Debout, mars 2009.

n'ayant plus les moyens d'investir, ni même d'entretenir son matériel, le service qu'elle offre se dégrade et, en retour, la société se voit imposer des pénalités par la GCBA. Or, c'est la même agence qui est en partie responsable des retards de paiement de la société... En août 2009, IES cesse la collecte des déchets pour faire pression sur le gouvernorat... En pleine chaleur, les ordures s'accumulent dans les rues : l'entreprise s'est finalement vu accorder une aide financière par le ministère de l'Environnement. Cette nouvelle « crise » est amplement diffusée par les journaux et est l'occasion de faire ressurgir les débats nationalistes : « Ni espagnole, ni italienne, la solution est dans une entreprise égyptienne! » (Debout, 2007 et 2009). Les entreprises EES et IES n'ont pas négocié avec les *zabbâlîn* des petits quartiers qui, moins organisés et bien moins équipés en matériel que ceux de Manchiat Nasser, n'ont pas eu voix au chapitre. En conséquence, elles se trouvent dans une situation plus opaque et ne parviennent à rendre un service complet, notamment dans certains quartiers pauvres.

En définitive, qu'il s'agisse des entreprises européenne ou égyptiennes, chacune adopte une stratégie propre qui ne peut être appréhendée en fonction du critère de leur « nationalité » : ainsi, l'égyptienne Europa 2000 tolère l'activité des *zabbâlîn* sans les intégrer.

Les entreprises étrangères se placent au cœur du nouveau dispositif : elles disposent de moyens d'action et de pression tout en étant en situation de dépendance des autres acteurs, que ce soit le secteur informel ou les institutions nationales (ministères) et locales (gouvernorats, CCBA et GCBA). Avec celles-ci, les relations sont tout aussi complexes qu'avec les *zabbâlîn* bien que se situant sur un autre registre : la lourdeur de l'administration, la lenteur des procédures, la multiplication des interlocuteurs auxquels s'ajoutent la corruption de certains fonctionnaires, la mauvaise volonté des agences de propreté et, enfin, les retards répétés des versements dus aux sociétés ont exacerbé des relations difficiles dès le début du processus de délégation de service. Il faut également prendre en compte les dysfonctionnements et désaccords internes à l'administration qui porte, plus fondamentalement, sur le principe même de la privatisation : ce projet politique et idéologique de modernisation porté par les plus hautes autorités de l'Etat n'a sans doute jamais été totalement admis aux échelons inférieurs (Entretiens auprès du CCBA, juin 2007 et du GCBA, décembre 2008, L.D.). Les Caiotes qui ont, à plusieurs reprises, cessé de payer leurs factures d'électricité parce que, justement, ces factures comptabilisaient ce nouveau service, l'ont bien entendu de la même façon... Là encore, les entreprises ne sont pas sur pied d'égalité, car l'efficacité de leurs relations avec les gouverneurs – et notamment leur capacité à faire entendre leurs requêtes ou à obtenir des financements du gouvernement central – dépend en grande partie de la position symbolique du gouverneur par rapport à elles, mais aussi par rapport au pouvoir central : les sociétés exerçant à Guizah sont ainsi fortement défavorisées car leur interlocuteur essentiel est un gouverneur qui a beaucoup moins d'influence que celui du Caire.

CONCLUSION

L'analyse de la situation, quant à la propreté de la capitale égyptienne, est aujourd'hui très contrastée. Les quartiers composés de classes moyennes et aisées paient davantage pour la collecte de leurs déchets en échange d'un service quasi identique à celui dont ils bénéficiaient avant la réforme ; dans ces quartiers, les *zabbâlîn*, sous-traitants des sociétés européennes, continuent la collecte au porte-à-porte tandis que d'autres *zabbâlîn* trient illégalement dans les bennes collectives. Dans quelques-uns de ces espaces, l'activité de tous les intervenants se superpose sur le même territoire. Les habitants des quartiers populaires paient, eux aussi, davantage qu'auparavant et la propreté est mieux assurée dans la vieille ville ou les quartiers de composition sociale plus mixte du centre-ville. Dans les quartiers péri-centraux ou périphériques,

la situation est très disparate : la collecte est correctement effectuée dans certains d'entre eux, incomplète pour d'autres, inexistantes pour certains. Cette fragmentation des façons de faire et des résultats qui en découlent est étroitement liée à l'inégalité des ajustements que les sociétés privées et les *zabbâlîn* ont pu, ou pas, ou de façon imparfaite, mettre en œuvre. Ces ajustements dépendent de leur position au sein du jeu d'acteurs, de leurs compétences à s'intégrer dans les réseaux et à activer ceux-ci et de leurs capacités financières et techniques.

Au sein de ce système instable, la position des *zabbâlîn* a été, une nouvelle fois, fortement ébranlée à la suite de l'affaire de la grippe dite «porcine» (H1N1) qui a conduit en mai 2009 le gouvernement égyptien à abattre tous les porcs en Égypte. L'abattage, qui s'est produit sur quelques jours de façon brutale, a été vécu par la communauté comme la négation absolue de son activité. La conséquence quasi immédiate a été la réduction rapide (mais non l'arrêt total) du ramassage des poubelles contenant des déchets organiques qui servaient de nourriture aux porcs et que les *zabbâlîn* ne peuvent plus dorénavant évacuer. L'accroissement des ordures dans les rues, révèle que, malgré les réformes et la volonté de formalisation, l'activité des acteurs informels reste centrale dans le système actuel de la gestion des déchets en Égypte. Quoiqu'il en soit, l'instabilité du système est aussi la conséquence d'actions nationales menées de façons disparates et isolées, au coup par coup, au nom de la politique interne, sous couvert de l'urgence, comme dans le cas de l'abattage ces cochons, et qui ignorent le poids des intérêts, des stratégies et la complexité des relations entre acteurs, qu'ils appartiennent au secteur formel ou informel.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- DEBOUT Lise, 2007, *La libéralisation/modernisation en Égypte. La possibilité d'une réforme de la gestion urbaine ? Le cas pionnier de la privatisation de la collecte des ordures ménagères au Caire et son impact sur la gestion de la métropole*, mémoire de Master II, sous la direction de C. Lefèvre, Institut Français d'Urbanisme, Lyon, 81 p.
- DESVAUX Pierre, 2009, *Les impacts de la délégation de la gestion des déchets au Caire sur la filière informelle des ordures*, mémoire de Master I de géographie, Université de Tours, sous la direction de B. Florin, 100 p.
- DOLLET Sylvie, 2003, *Une communauté traditionnelle face à la modernité. Le cas des zabbâlîn du Caire*, mémoire de DEA de science politique, sous la dir. de E. Picard, Université d'Aix-Marseille III, 193 p.

- FLORIN Bénédicte, 2010, Réforme du système de gestion des déchets au Caire et reconfigurations des territoires professionnels des *zab-bâlîn* (chiffonniers), Géocarrefour, Lyon, 16 p.
- FLORIN Bénédicte, 2010, Les chiffonniers du Caire face à la privatisation du système de collecte des ordures : mobilisation collective, stratégie d'ajustement et nouvelles pratiques spatiales, in *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Presses Universitaires de Rennes, 9 p.